



ASSURANCE -VIE

LES MEILLEURS TAUX DE 2024

LES RENDEMENTS BATTENT L'INFLATION

Les rendements de l'assurance-vie sont désormais tous connus! Après deux années de hausse, un léger tassement s'est opéré, avec des taux 2024 s'établissant en moyenne à 2,5%. Mais dans la catégorie des placements sans risque, les meilleurs fonds en euros affichent des rémunérations parmi les plus rentables, permettant aux assurés de battre l'inflation et par conséquent de gagner de l'argent !

LIVRET A CHUTE DE RÉMUNÉRATION À 2,4%

Le livret A ou le livret de développement durable restent des options simples et efficaces affichant des rendements corrects net d'impôts et restant supérieurs à l'inflation. Après 18 mois de gel à 3%, le rendement du livret A a été revu à la baisse à 2,40% depuis le 1^{er} février. Mais, même à 2,40% pour le livret A, le LDDS et le CSL restent les placements sans risque avec une rémunération attractive.

Dans un contexte incertain, les Français sont de plus en plus nombreux à vouloir disposer d'un matelas de sécurité financière. Entre l'instabilité de la politique française et la conjoncture économique européenne, c'est le moment de se constituer une épargne de précaution. Pour une majorité d'épargnants, les fonds en euros sans risque restent une valeur sûre. Si les versements sur les UC ont continué de tirer la collecte de l'assurance-vie, avec un montant de plus de 34 milliards d'euros en 2024 pour ces fonds à risque, plus des deux tiers de l'encours des contrats sont encore placés dans des fonds en euros.

MIEUX QUE LE LIVRET A

La publication des rendements 2024, bien qu'en légère baisse, ne sonne paradoxalement pas comme une mauvaise nouvelle pour les fonds en euros. En investissant sur ce support, un épargnant, même après les prélèvements sociaux de 17,2%, préserve le pouvoir d'achat de son épargne, ce qui n'était pas le cas ces dernières années. L'inflation a, de fait, reculé plus vite. De 4,9% fin 2023, la hausse des prix a reflué à 2% en 2024 et la Banque de France table sur une inflation de 1,6% pour 2025, ce qui signifie que, même avec un moindre rendement, l'épargnant a gagné en termes réels.



Gérard Bekerman,
président de l'Afer

Patrimoine Privé: Les rendements de l'assurance-vie sont en léger repli pour 2024. Qu'en est-il des taux proposés par l'Afer ?

Gérard Bekerman: Le taux du fonds euros de notre contrat multisupport est en forte progression, de près de 30 points de base par rapport à l'an passé. Confirmant sa hausse de ces dernières années, ce taux s'élève désormais à 2,51% net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux. En complément une dotation en PPP a été également réalisée en fin d'exercice pour 50 millions d'euros. Le fonds euros du PERin Afer continue en parallèle d'évoluer positivement. Il concerne désormais plus de 15 000 adhérents, en progression de 35% par rapport à 2023. Le taux du PERin Afer 2024 s'élève à 3,50% net de frais de gestion et de prélèvements sociaux.

PP: Quelles innovations avez-vous apportées à ces produits ?

G.B.: L'année 2024 a été consacrée notamment à la construction d'une gamme d'unités de compte cohérente, lisible et performante. Dans ce contexte, les contrats Multisupport comme le PERin profitent dorénavant d'une nouvelle offre GSM dédiée à des fonds ETF rigoureusement sélectionnés. Protéger les intérêts de nos adhérents, innover

dans la performance et la transparence, c'est dans cette dynamique que l'année 2024 s'est écoulée.

PP: À ce titre, quelle est l'ambition de votre nouveau contrat Afer Génération ?

G.B.: En 1976, l'Afer a inventé l'assurance-vie... En 2025, l'Afer la réinvente et la régénère avec l'avènement d'une nouvelle offre complémentaire à notre gamme existante: le contrat Afer Génération. Ce nouveau produit a été développé en concertation avec notre partenaire historique Abeille Assurances. Cette offre est accessible dès 1 000 euros. Son fonds euros Afer Euro-Génération récompense la fidélité. Les souscripteurs bénéficient d'un bonus de 10% minimum des participations aux bénéfices générées à l'issue de la période de fidélité de 8 ans. De plus, ce contrat donne accès à une nouvelle gamme d'unités de compte complète, en architecture ouverte, sélectionnées pour offrir le meilleur rapport qualité/prix aux adhérents, avec des frais au format clean share.

PP: Quels sont les bénéfices du format clean share ?

G.B.: Les souscripteurs du contrat Afer Génération vont bénéficier de taux parmi les plus bas du marché. C'est le standard le plus élevé en matière de transparence et de simplification d'affichage des frais. Par cette offre, l'Afer démocratise le clean share et poursuit sa mission de défense des épargnants.

Les souscripteurs du contrat Afer Génération vont bénéficier de taux de frais parmi les plus bas du marché.

En outre, la rémunération servie par les meilleurs contrats est supérieure à celle du livret A, son principal concurrent, dont le taux a été ramené à 2,4% au 1^{er} février et pourrait encore descendre à 2% au 1^{er} août.

Le rendement des fonds en euros est aussi supérieur à celui qui est proposé par les comptes à terme, dont les taux, quelle que soit la durée d'immobilisation, diminuent fortement ces derniers mois dans le sillage des trois baisses de taux décidées par la Banque centrale européenne en 2024 et le 30 janvier dernier. Et ce n'est pas fini. Les économistes tablent sur de nouvelles baisses en 2025.

LES RÉSERVES DES ASSUREURS MOINS SOLlicitÉES

La légère baisse des rendements 2024 des fonds en euros peut toutefois interroger. Laisse-t-elle présager un nouveau cycle de baisse, après l'éphémère rebond de 2022-2023 ? La situation peut inquiéter. Car le tournant marqué par l'année 2022 a interrompu quinze ans d'érosion des rendements des fonds en euros. Les taux servis ont été divisés par trois durant cette période. Mais en 2022, les taux des obligations à long terme se sont redressés en flèche, dopant la performance des placements axés sur ces titres, à commencer par l'assurance-vie en euros.



<https://www.afer.fr>



Olivier Sanson,
directeur général d'Ampli Mutuelle

Patrimoine Privé:
Les rendements de votre assurance-vie et de votre PER figurent parmi les meilleurs du marché. Quel est votre secret ?

Olivier Sanson: Le rendement servi sur notre contrat Ampli-Assurance Vie pour 2024 est de 3,75% net de frais de gestion et de 3,50% sur notre PER, Ampli-PER Liberté. Il s'agit de contrats récents, datant respectivement de 2023 et 2020, sortis à un moment où les taux étaient intéressants. L'argent placé par nos épargnants a ainsi été investi dans des obligations d'État et d'entreprises qui rapportent. Nous pouvons donc servir des taux figurant parmi les meilleurs du marché sans avoir besoin de puiser dans nos réserves. Nous sommes en l'occurrence fiers de notre collaboration avec notre gérant Indep'AM (groupe Garantie), dont nous sommes actionnaires. L'intérêt de nos produits s'explique aussi par des coûts compétitifs, en l'absence de droits d'entrée et des frais de gestion limités (0,5% sur les poches euros).

PP: Une baisse des rendements est-elle à craindre pour 2025 ?

O.S.: Demeurés à des niveaux intéressants, les taux d'intérêt ont, de fait, un peu baissé en 2024. Cette tendance pourrait se prolonger en 2025, avec le recul de

l'inflation et de possibles baisses de taux par la BCE. Ce scénario est toutefois loin d'être certain. Les fortes tensions en France, causées par l'instabilité politique, l'absence de budget et une dette très élevée ont déjà fait grimper les taux longs français. De plus, l'élection de Donald Trump pourrait maintenir les taux souverains et corporate à des niveaux élevés. Si ce scénario prévaut, nous serons en capacité d'investir sur des taux de l'ordre de 3,5%, voire plus.

PP: Les marchés actions pourraient-ils constituer un levier pour doper la performance de votre fonds en euros ?

O.S.: Aujourd'hui, notre fonds en euros est intégralement investi sur de l'obligataire. Mais par principe, nous n'excluons pas de revenir sur les marchés actions. Toutefois, malgré une année mitigée 2024 pour le Cac 40, ses niveaux actuels ne nous semblent pas encore opportuns pour un retour. En cas de correction des marchés actions, nous ne manquerons pas néanmoins d'investir pour le plus grand bénéfice de nos adhérents.

PP: Envisagez-vous de proposer des UC au sein de votre assurance-vie ?

O.S.: Ampli Mutuelle a choisi de proposer une assurance-vie monosupport, uniquement en euros. Nos adhérents ont ainsi la possibilité d'investir leur épargne sur un contrat d'assurance-vie sans l'obligation de détenir des unités de compte et de s'exposer en partie

aux aléas des marchés financiers. Notre volonté est de proposer un fonds lisible, pas cher et servant un bon taux. Il n'a pas forcément vocation à être le contrat principal de nos adhérents, même s'il peut l'être bien entendu. Mais tout détenteur d'une assurance-vie peut souscrire en complément un contrat Ampli Mutuelle pour jouer la diversification et challenger ses autres contrats. Dans tous les cas, notre volonté est de servir les intérêts de nos adhérents. Si cela passe par des UC, cette réflexion interviendra tout naturellement. Ampli Mutuelle propose déjà des UC au sein de son PER.

PP: Quelles innovations attendre pour 2025 ?

O.S.: Depuis le début de l'année, la gamme d'UC de notre PER s'est étoffée, avec le fonds d'investissement responsable Dette Eltif, géré par Indep'AM. Ce fonds obligataire est investi dans des sociétés non cotées européennes. Il vient compléter notre offre sur les actifs à plus fort rendement centrée jusqu'ici sur l'immobilier. En termes d'innovation, notre volonté est aussi de développer notre notoriété et offrir aux indépendants, aux professions libérales et aux chefs d'entreprise des circuits d'adhésion toujours plus fluides. Notre objectif est de simplifier la vie de nos 32 000 adhérents et de développer notre clientèle. Nos contrats sont en l'occurrence aussi ouverts aux conjoints même non adhérents.

Le rendement servi sur notre contrat Ampli-Assurance Vie pour 2024 est de 3,75% net de frais de gestion et de 3,50% sur notre PER, Ampli-PER Liberté.



<https://www.ampli.fr/>

En 2024, le tassement observé sur les rendements marque un changement de cap, attribué en premier lieu à la baisse des taux d'intérêt. Les fonds en euros investissent principalement dans des obligations d'État et d'entreprises. Or, avec la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), les taux d'intérêt ont été maintenus relativement bas ces dernières années, ce qui entraîne des rendements plus faibles sur ces actifs obligataires. Sur l'année écoulée, les assureurs n'ont pas non plus pu s'appuyer sur les poches «action», avec un Cac 40 en repli de 2,1%, ou «immobilier», en net repli. Les assureurs ont par ailleurs diminué leur utilisation de la provision pour participation aux bénéfices.

La PPB est une réserve dans laquelle beaucoup d'assureurs ont puisé ces dernières années pour délivrer un taux parfois bien supérieur à ce que rapporte le placement en réalité. Or, même si certains assureurs disposent encore d'une confortable PPB, cette capacité à subventionner les fonds en euros tend à se limiter ou doit désormais être gérée avec parcimonie.

UN CONFLIT DE GÉNÉRATIONS

Toutefois, il faut garder à l'esprit que le rendement 2024 de 2,5% représente une moyenne. Ce chiffre cache en réalité d'importantes disparités de performance sur les plus de 1 000 contrats d'assurance-vie proposés en France. Deux générations de fonds en euros

LES COMPTES À TERME PÉNALISÉS PAR LA BCE

Les comptes à terme, dont les rendements avoisinent les 2,5%, sont en partie à l'abri des futures baisses de taux d'intérêt puisque le rendement d'un compte à terme est fixé à la souscription pour toute la durée du placement, généralement comprise entre trois mois et cinq ans.

Pour les échéances courtes, cette relative protection sera toutefois éphémère. De plus, pour certains comptes à terme, un retrait anticipé peut faire perdre la rémunération sur la durée du placement. À manier avec discernement.

ASSURANCE VIE LA COLLECTE RETROUVE DES COULEURS

Après une année difficile pour l'assurance-vie, les épargnants français ont massivement rempli leurs contrats en 2024. La collecte nette annuelle dépasse 29 milliards d'euros. C'est du jamais vu depuis au moins 10 ans.

Dans le détail, les cotisations (sommes versées sur les contrats) ont atteint l'an dernier 173,3 milliards d'euros, en hausse de 14% sur un an.

Dans le même temps, le niveau de prestations (qui comprennent les rachats et les versements en cas de décès) a lui baissé de 5%, à 143,8 milliards d'euros.

L'assurance-vie totalisait ainsi un encours de 1 989 milliards d'euros à fin décembre 2024, un record, avec un capital moyen supérieur à 100 000 euros par souscripteur.

s'affrontent, avec d'un côté les fonds en euros classiques et de l'autre les fonds en euros dits de «nouvelle génération». Ils se distinguent principalement par la composition de leurs actifs et les rendements qu'ils offrent aux épargnants. Et force est de constater que les fonds en euros de nouvelle génération sont souvent plus performants, compte tenu notamment de la répartition de leurs actifs.

Les fonds en euros traditionnels reposent principalement sur des obligations, notamment des obligations d'État, comme des OAT, et des obligations d'entreprises. La répartition est souvent composée de 75% à 85% de ces obligations. Viennent s'ajouter 10% à 15% d'immobilier et 5% à 10% d'actions pour tenter de booster le rendement. À l'opposé, les fonds en euros dits de «nouvelle génération» comportent moins d'obligations, entre 60% à 70% de leurs actifs, auxquelles s'ajoutent 15% à 20% d'immobilier et 15% à 25% d'actions, de private equity ou autres actifs plus risqués.

Les fonds en euros de nouvelle génération présentent en l'occurrence une diversification accrue, avec à la clé, sur le papier, une capacité à générer de meilleures performances. Les fonds en euros classiques souffrent de plus d'une poche obligataire intégrant d'anciens titres peu rémunérateurs, quand les fonds en euros de nouvelle génération, surtout ceux ayant deux à trois ans d'existence, ont pu profiter de la remontée des taux d'intérêt et par conséquent d'obligations plus rémunératrices.

DES RENDEMENTS CULMINANT À 4%

Forts de ces atouts, les meilleurs contrats proposent des rendements supérieurs à 3%, voire 4%, pour ce cru 2024.

En tête du classement 2024, le fonds Corum EuroLife offre un rendement de 4,65%. Cette performance s'explique par la jeunesse du fonds, lancé en juillet 2023, ce qui lui a permis de profiter de la hausse des taux obligataires pour investir à des conditions avantageuses. Il est aussi important de noter que les rendements des fonds en euros sont nets de frais de gestion. En l'occurrence, Corum Life affiche des frais de gestion compétitifs, limités à 0,60%.

Les meilleurs contrats peuvent par ailleurs proposer des taux bonifiés sous certaines conditions, comme des versements en unités de compte ou des montants minimums investis. Les montants versés par les assurés sur le fonds en euros Corum EuroLife ne peuvent ainsi dépasser plus de 25% des montants versés sur leur assurance-vie.

Également sur le podium, Ampli Mutuelle propose un taux de 3,75%, ce fonds en euros ne souffrant d'aucun frais sur versement et des frais de gestion également inférieurs à 1%.

Une autre mutuelle se distingue comme chaque année : la Carac, qui a relevé de 20 points de base le rendement distribué du fonds euros de l'ensemble de ses contrats d'assurance-vie multisupport à 3,50%. Autre mutuelle performante, La France Mutualiste, a communiqué un taux de 3,60%.

Les banques comme la Société Générale et le Crédit Agricole figurent par ailleurs dans le haut du classement, sans oublier les contrats en ligne tels que *Placement-direct.fr* avec le contrat Placement-direct Euro+, affichant toujours un taux compétitif de 3,6% bien qu'en retrait par rapport aux 4,1% de 2023.

Des contrats ont toutefois fait même mieux que l'an passé, la MIF (3,35% contre 3,05%), le Gaipare (2,55% contre 2,30%) et l'Afer (2,51% contre 2,22%).

DES FONDS À ÉVITER

Certains fonds en euros, notamment ceux plus anciens ou à la gestion moins diversifiée et dynamique, peuvent présenter des rendements inférieurs à la moyenne du marché. Les fonds les moins performants ont enregistré des rendements inférieurs à 2%.



Le taux de base des contrats d'assurance-vie SwissLife est ainsi resté stable en 2024, à 1,70% comme en 2023. Sur certains contrats du groupe, les bonus liés à la part d'UC détenue permet toutefois aux épargnants de gonfler leur rendement jusqu'à 4%. Mais encore faut-il souhaiter détenir des UC. Le constat est identique chez Axa. Le taux de base s'élève à 2% sur ses principaux contrats Arpèges, Excelium, Privilège, Odysseï, Expantiel, Figures Libres et Optial, mais les bonifications permettent de grimper jusqu'à 3%. Le contrat MMA Multisupports sert, pour sa part, un rendement à hauteur de 2,25% net de frais de gestion pouvant aller jusqu'à 3,25%. Du côté de Banque Populaire, le contrat Horizéo 2 affiche un rendement à hauteur de 2,15%, pouvant être bonifié jusqu'à 4,70%. Au rang des contrats les moins rémunérateurs, la Caisse d'Épargne affiche un petit 2,05% en 2024 avec le contrat phare Nuances 3D.

Le groupe propose parallèlement les contrats Millevie Essentielle 1 et 2, dont le rendement s'élève à 2,15% mais pouvant être bonifié jusqu'à 4,35%. Toujours inférieurs à la moyenne du marché, AG2R La Mondiale propose du 2,25% pour ses contrats d'assurance-vie Terre de Vie et Vivépargne. Ce palmarès montre ô combien un épargnant doit comparer les offres des assureurs et, chez un même assureur, la gamme et les types de contrats proposés, tout en scrutant les conditions spécifiques de chaque fonds en euros. Pour obtenir des informations précises sur les performances des fonds en euros, il est recommandé de consulter les documents officiels fournis par les assureurs ou de contacter un conseiller financier.

Avec les nouvelles baisses à venir des taux de la BCE en 2025, les offres à taux boostés sur le fonds euros par plusieurs compagnies d'assurance constituent de réelles opportunités à saisir! ■

Performances des fonds en euros en 2024

SOCIÉTÉ	CONTRAT	2024	2023
		TAUX NET	TAUX NET
Corum	EuroLife	4,65 %	4,45 %
Placement-Direct.fr	Placement-Direct Euro+	4,10 %	3,60 %
Ampli Mutuelle	Ampli Assurance Vie	3,75 %	3,75 %
La France Mutualiste	Actépargne 2	3,60 %	3,70 %
La Carac	Carac Épargne Patrimoine	3,50 %	3,30 %
MIF	Compte Épargne Libre Avenir Multisupport	3,35 %	3,05 %
Sogécap	Séquoia	3,31 %	3,31 %
MACSF	MACSF RES	3,10 %	3,10 %
Mutavie (Macif)	Actiplus	3,10 %	3,10 %
MAIF	MAIF Vie	3,00 %	2,50 %
BNP Paribas Cardif	BNP Paribas Cardif Multiplacements	3,00 %	-
MAAF	Winalto	2,7% à 3,10%	2,8% à 3,2%
GMF	Multéo	2,70 %	-
Macif	Macif Épargne Vie	2,70 %	2,70 %
Gaipare	Gaipare	2,55 %	2,30 %
Afer	Compte Afer	2,51 %	2,22 %
Axa	CLER	2,50 %	2,45 %
SMABTP	Batiretraite 2	2,30 %	2,50 %
Allianz	Allianz Fonds euros	2,20 %	1,83 %
Asac-Fapes	Asac Épargne Fidélité	2,20 %	2,10 %
Fortuneo	Suravenir Rendement	2,20%	2,20%
Caisse d'Épargne	Millevie	2,15%	2,15%
Boursorama (Generali)	Eurossima	1,70%	2,00%
Le Conservateur	Helios Patrimoine	1,10%	1,10%

Rendements des fonds en euros nets de frais de gestion, avant prélèvements sociaux et impôt